

Soutien financier flexible pour les activités NELGA

Contexte

Le DAAD (Service d'Echange Académique Allemand) est une organisation publique et autonome qui rassemble les institutions d'enseignement supérieur Allemandes. Elle encourage également les échanges universitaires internationaux ainsi que la coopération académique avec les pays en voie de développement via divers programmes de soutien financier. Dans le cadre de l'initiative NELGA, le DAAD met en œuvre un ambitieux programme de bourse.

Objectifs

L'objectif de cet outil de financement est de soutenir la réalisation d'activités ponctuelles visant à faciliter la mise en place du réseau d'excellence par les institutions partenaires de l'initiative NELGA. Conçu de façon flexible, il permet d'appuyer un large éventail d'activités. Par exemple:

- Développement/révision de curricula ;
- Organisation de fora politiques ;
- Préparation de séminaires / ateliers politiques...

Sur la base de cet outil de financement, des appels à candidature sur des thèmes spécifiques sont régulièrement publiés. Les institutions du réseau NELGA sont invitées à y répondre en fonction de leurs besoins. En complément, le DAAD encourage vivement ces institutions à prendre l'initiative de développer et soumettre leurs propres idées d'activités.

Dispositions et dépenses éligibles

- Ressources humaines pour l'organisation, la préparation et la coordination d'événements ;
- Evénementiel (réunion de réseau, programme de formation, excursions et autres événements similaires) ;
- Déplacement du personnel du projet ;
- Frais pour les professeurs d'université externes ;
- Frais matériels ;
- Déplacement des bénéficiaires du financement ;

1) Frais matériels

- Dépenses nécessaires et appropriées liées à l'activité ;
- Frais de voyage et de subsistance du personnel affecté au projet, conformément à la [loi allemande sur les frais de voyage](#) (vols en classe économique, voyages en train en deuxième classe etc.) ;
- Frais des professeurs et conférenciers externes pour un montant maximal de 250 € par journée de travail, selon le barème de l'Académie Fédérale de l'Administration Publique Allemande ;
- Frais de voyage et de subsistance des professeurs et /ou conférenciers externes, conformément à la [loi allemande sur les frais de voyage](#) .

2) Parrainage de participants

- Frais de déplacement jusqu'au lieu de l'événement conformément à la [loi allemande sur les frais de voyage](#) .
- Frais de subsistance pour la durée de la manifestation (96 € par jour pour les cadres universitaires / 89 € par jour pour les jeunes universitaires) pour l'hébergement et les repas conformément au manuel des bourses du DAAD ;
- Remboursement des frais de visa et de vaccination nécessaires et vérifiés ;
- Frais d'assurance maladie pour la durée du séjour.

3) Frais de personnel additionnel

- Les salaires du personnel académique / des assistants et / ou des étudiants ne dépassant pas la période d'approbation ;
- Planification, préparation, mise en œuvre et suivi des activités.

Les voyages préparatoires et de coordination, les frais d'assurance de responsabilité civile et les services de conférenciers internes ou de boursiers / anciens élèves ne sont pas éligibles à cet outil de financement.

Durée et modalité de financement : Six mois maximum pour un événement d'une durée comprise entre 1 et 14 jours. Le financement sera fourni en tant que versement unique.

Institutions éligibles

Toute institution membre du réseau NELGA

Procédure de candidature

Les candidatures doivent être soumises par écrit via courrier postal ou par mail au format PDF.

Le dossier doit inclure :

- Une description détaillée de l'activité : la description doit indiquer explicitement les objectifs (concrets et mesurables) de l'activité. Ces objectifs doivent être en lien direct avec le mandat et les objectifs du réseau NELGA. Dans le cas d'une demande de financement consécutif d'une activité déjà effectuée, des justifications détaillées de la poursuite ultérieure de ces objectifs sont à fournir.
- Un calendrier détaillé de toutes les mesures prévues ;
- Les preuves des contacts existants et/ou initiés avec des partenaires (le cas échéant) ;
- Plan budgétaire (à soumettre en utilisant la matrice budgétaire de DAAD) ;
- Description détaillée des activités de suivi et des mesures de consolidation prévues (le cas échéant) ;
- Description détaillée du processus de sélection des participants parrainés potentiels (nomination et composition du comité de sélection, critères de sélection et procédure, etc.). Le résultat du processus de sélection devra être documenté et enregistré.

Les demandes peuvent être déposées à tout moment, mais au moins trois mois avant la date de début prévue de l'activité.

Criteres de selection

Les critères de sélections les plus importants sont :

- Un dossier de candidature complet ;
- L'inclusion d'objectifs spécifiques et mesurables directement liés au mandat et aux objectifs du NELGA ;
- Une description convaincante des contributions du projet au développement du réseau NELGA ;
- L'intégration du projet dans le cadre de stratégies d'internationalisations existantes (ou en instance) ;
- Description de la durabilité des mesures prévues et des consolidations futures ;
- Pour la révision et/ou le développement des curricula académiques, les « directives pour le développement de curricula sur la gouvernance foncière en Afrique » (*Guidelines for the development of Curricula on Land Governance in Africa - ALPC*) ainsi que les activités d'intégration des questions de genre doivent être prises en compte.

Contacts

Les candidatures peuvent être envoyées aux personnes suivantes :

Mme Jana Bömer, boemer@daad.de

Mme Luisa Prior, luisa.prior@giz.de